

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

CRD01

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES ÉPICES ET LES HERBES CULINAIRES

Cinquième session

En ligne, 20 - 29 avril 2021

Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5  
du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour <a href="#">Compétence Etats membres.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a> <sup>1</sup>	CX/SCH 21/5/1
2	Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et ses organes subsidiaires  QUESTIONS ÉMANANT DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS <a href="#">Mixed Competence.</a> <a href="#">Member States Vote.</a>  QUESTIONS ÉMANANT D'ORGANES SUBSIDIAIRES B: Questions demandant une action  Cinquante et unième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires <a href="#">Compétence Union européenne.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>  Quarante-cinquième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Union européenne.</a>  Quarantième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a>	CX/SCH 21/5/2
3	Origan	
3.1.	Projet de norme pour l'origan séché (mis à jour)  - Observations en réponse à la CL 2019/98/OCS-SCH <a href="#">Compétence partagée.</a> <a href="#">Vote Etats membres.</a>	CX/ SCH 21/5/3  CX/ SCH 21/5/3 Add.1
4	Racines, rhizomes et bulbes séchés	
4.1	Projet de norme pour le gingembre séché ou déshydraté (mis à jour)	CX/ SCH 21/5/4

<sup>1</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

	- Observations en réponse à la CL 2019/97/OCS-SCH <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/ SCH 21/5/4 Add.1
5	Parties florales séchées	
5.1	Projet de norme pour les clous de girofle séchés (mis à jour)  - Observations en réponse à la CL 2019/95/OCS-SCH <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/ SCH 21/5/5  CX/ SCH 21/5/5 Add.1
5.2	Projet de norme pour le safran (mis à jour)  _ Observations en réponse à la CL 2019/94/OCS-SCH <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/ SCH 21/5/6  CX/ SCH 21/5/6 Add.1
6	Herbes séchées	
6.1	Projet de norme pour le basilic séché (mis à jour)  - Observations en réponse à la CL 2019/96/OCS-SCH <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/ SCH 21/5/7  CX/ SCH 21/5/7 Add.1
7	Fruits secs et baies	
7.1	Avant-projet de norme pour les piments séchés et le paprika  - Observations (à l'étape 3) en réponse à la CL 2021/8/OCS/SCH <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/ SCH 21/5/8  CX/ SCH 21/5/8 Add.1
8	Graines séchées	
8.1	Avant-projet de norme pour la noix de muscade séchée (mis à jour)  - Observations (à l'étape 3) en réponse à la CL 2020/38-SCH <b>Compétence partagée.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	CX/ SCH 21/5/9  CX/ SCH 21/5/9 Add.1
9	Nouveaux travaux et présentation des normes relatives au SCH	
9.1	Examen des propositions de nouveaux travaux (réponses à la CL 2017/67-SCH et CL 2019/100-SCH)  Compétence Etats membres. Vote Etats membres.	CX/ SCH 21/5/10
9.2	Mise à jour du modèle de normes SCH  Compétence Etats membres. Vote Etats membres.	CX/ SCH 21/5/11
10	Autres questions  La Compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités. (Document non disponible).	

<b>11</b>	<b>Date et lieu de la prochaine session</b> <b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres.</b>	
<b>12</b>	<b>Adoption du rapport</b> <b>Compétence Etats membres.</b> <b>Vote Etats membres. 2</b>	

---

<sup>2</sup>L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.